

Les assises de la coopération au développement
Vendredi et samedi 20 et 21 mars 2009
A la Bibliothèque Royale, 4 Boulevard de l'Empereur, 1000 Bruxelles



Programme

Vendredi 20 mars 2009 : Anatomie du nouveau contexte international

9.00-9.15 : Accueil

9.15-9.30 : Introduction aux enjeux des Assises

Arnaud Zacharie, secrétaire général du Centre national de coopération au développement

9.30-11.00 : Panel sur l'émergence d'un monde multipolaire et son impact sur les politiques de coopération internationale

Le monde unipolaire qui avait émergé à la fin de la guerre froide a progressivement laissé la place à un monde multipolaire où les pays émergents du Sud ont un poids de plus en plus prépondérant dans les relations internationales. Les nouvelles puissances émergentes du Sud (Brésil, Inde, Chine) se sont ajoutées aux « nouveaux pays industrialisés » (NPI) pour revendiquer une réforme des institutions internationales qui reflète les nouvelles réalités géopolitiques de ce début de 21^{ème} siècle. Les pays émergents représentent ainsi les deux tiers de la population mondiale, 70% des réserves mondiales de changes et la moitié de la consommation mondiale d'énergie. Conséquence de l'émergence de puissances régionales du Sud, les flux Sud-Sud ont augmenté deux fois plus vite que les flux Nord-Sud au cours des dix dernières années. Ils débouchent parallèlement sur des mécanismes institutionnels d'intégration, comme l'initiative de Chiang-Mai en Asie ou la Banque du Sud en Amérique latine. Quels sont les enjeux de cette évolution ? Quel est l'impact de l'émergence de ce monde multipolaire sur les politiques de coopération internationale ? Quels sont les défis et les perspectives du développement des flux Sud-Sud ? Quel est leur impact sur les politiques de financement du développement ?

Firouzeh Nahavandi, directrice du Centre d'études de la coopération internationale et du développement de l'université libre de Bruxelles (ULB)

Rik Coolsaet, professeur de sciences politiques à l'université de Gand et directeur du programme sécurité et gouvernance globale de l'Institut royal des relations internationales

11.00-11.15 : Pause café

11.15-12.45 : Panel sur la financiarisation de l'économie et son impact sur les politiques de coopération internationale

Les politiques de libéralisation et de déréglementation financières opérées depuis le début des années 1980 ont profondément modifié les relations économiques et financières internationales. Au Nord comme au Sud, l'instabilité financière est devenue la règle et la part des salaires dans les richesses produites a considérablement diminué. Dix ans après les crises financières à répétition dans les pays en développement, la crise des crédits « subprimes » aux Etats-Unis a débouché sur une crise internationale qui n'est pas sans conséquence pour les pays en développement. Quel est l'impact de la globalisation financière sur les pays en développement ? Quels sont les enjeux d'une nouvelle architecture financière internationale et son impact sur les politiques de coopération ? Comment garantir un cadre macroéconomique qui permettent les marges de manœuvre politiques nécessaires à des stratégies de développement véritablement appropriées ?

Alfredo Calcagno, Senior Economic Affairs Officer à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Pierre Salama, professeur d'économie à l'université Paris-XIII

12.45-13.45 : Pause dînatoire

13.45-15.15 : Panel sur les relations entre environnement et développement et leur impact sur les politiques de coopération internationale

Comme le dénoncent de multiples rapports des Nations unies, les pays en développement sont les principales victimes des changements climatiques et l'Afrique est le continent le plus menacé : le climat africain devrait devenir plus variable et connaître des événements météorologiques plus fréquents et plus graves. Le réchauffement du climat cumulé à la décrue des précipitations aggravent l'accès à l'eau et augmentent la superficie des terres souffrant de graves limitations environnementales, ce qui n'est pas sans conséquence sur les capacités locales de production agricole. La crise écologique est ainsi intimement liée à la crise alimentaire qui frappe près d'un milliard de personnes dans le monde. La crise alimentaire est elle-même exacerbée par la spéculation financière qui a un impact majeur sur l'instabilité des prix agricoles. Quel est l'impact de cette réalité sur les politiques de développement ? Comment éviter que les crises écologique et alimentaire ne deviennent le lot quotidien des populations en développement ?

Jean-Pascal van Ypersele, vice-président du GIEC, professeur de climatologie à l'UCL, auteur du rapport sur « Les changements climatiques et la politique belge de coopération au développement »

Mignane Diouf, secrétaire politique du Conseil national des ONG d'appui au développement du Sénégal (Congad)

15.15-15.30 : Pause café

15.30-17.00 : Panel sur le rôle des acteurs du Sud dans les politiques de coopération internationale

Après trois décennies durant lesquelles la pensée dominante a prôné le retrait de l'Etat au profit des forces du marché pour promouvoir le développement, le rôle des Etats et de la société civile du Sud est progressivement revalorisé. Les concepts d'appropriation et de participation sont censés mettre les pays du Sud sur le siège du conducteur et les inciter à définir leurs priorités de développement en collaboration avec leur société civile respective. Les programmes de développement soutenus par les ONG du Nord reposent eux-mêmes de plus en plus sur les partenaires du Sud, qui développent parallèlement des actions de plaidoyer envers leurs gouvernements. Par ailleurs, les inégalités ont augmenté à l'intérieur de chaque pays, faisant de la répartition des richesses en leur sein un enjeu majeur du développement. Quelle est la place des Etats et de la société civile du Sud dans les politiques contemporaines de développement ? Quelles relations entretiennent-ils dans ce nouveau contexte ? Comment les gouvernements et les ONG du Nord doivent-ils s'adapter à ce nouveau contexte ?

Marc Poncelet, professeur à l'université de Liège (ULg)

Diana Hochraich, économiste et sociologue, chercheur associé au Forum-GIFT-Paris X, laboratoire du CNRS

Samedi 21 mars 2009 : L'action des ONG dans le nouveau contexte international

9.00-9.30 : Accueil

9.30-10.30 : Panel sur l'évolution historique des ONG et de leur action au Sud et au Nord

Les ONG de développement ont sensiblement évolué au cours des dernières années. Elles se sont professionnalisées, se sont coordonnées au niveau européen et international et ont développé des programmes de développement alignés sur leurs partenaires du Sud. Les ONG de développement doivent en outre s'adapter au nouveau contexte international et ont développé des stratégies de plaidoyer coordonnées avec leurs partenaires européens et du Sud pour promouvoir des règles internationales adaptées aux enjeux du 21^{ème} siècle. Les pratiques exclusivement caritatives des ONG de développement ont ainsi laissé place à un rôle plus politique ayant pour but de modifier les règles du jeu internationales en vue de promouvoir un monde plus juste. Quelle a été l'évolution historique de la mission et des pratiques des ONG ? Quelles ont été les principales causes de cette évolution ?

Claudine Drion, vice-présidente d'Acodév et formatrice au Monde selon les Femmes

Guy Beringhs, chef du service ONG à la Direction générale de la coopération au développement (DGCD)

Panel animé par Maryse Jacob (RTBF)

10.30-10.45 : Pause café

10.45-12.30 : Travaux en ateliers

Atelier 1 sur l'efficacité et la cohérence de l'action des ONG au Sud et au Nord dans le nouveau contexte international

Les ONG de développement mêlent de plus en plus les missions de financement de projets dans le Sud et d'interpellations politiques au Nord. Les ONG sont ainsi de plus en plus reconnues comme des contre-pouvoirs démocratiques ayant la légitimité d'adresser des revendications aux gouvernements. Les ONG de développement sont en outre de plus en plus considérées par les pays de l'OCDE comme des bailleurs de fonds à intégrer dans les processus d'amélioration de l'efficacité de l'aide issus de la Déclaration de Paris. Une négociation à ce sujet a lieu depuis plusieurs mois en Belgique entre les ONG et le ministère de la coopération au développement. Quel est le rôle, la légitimité et la spécificité des ONG dans ce nouveau contexte ? Quels sont les critères de l'efficacité de leur action au Sud et au Nord ? Quels avantages comparatifs ont les ONG par rapport aux bailleurs gouvernementaux ? Comment garantir une cohérence entre le contenu du plaidoyer au Nord et la réalisation des projets financés dans le Sud ?

Atelier 2 sur les relations entre les ONG du Nord et leurs partenaires du Sud

Le rôle des partenaires du Sud est devenu central dans l'action des ONG au Sud comme au Nord. Ce sont eux qui définissent les besoins, planifient les projets, assurent leur mise en œuvre et leur évaluation. Ce sont également eux qui renforcent la légitimité des actions de plaidoyer des ONG dans le Nord. Le choix et les relations avec les partenaires du Sud sont donc devenus des conditions sine qua non à l'efficacité de l'action des ONG. En outre, le rôle des ONG du Nord a évolué pour faire du renforcement des capacités des acteurs du Sud un objectif prioritaire de leur action. Ce sont en effet ces acteurs du Sud qui sont les véritables acteurs du développement des différentes régions du Sud. Quels sont les critères permettant d'évaluer l'efficacité d'un partenariat Nord-Sud ? Quels sont les rôles de chacun dans un tel partenariat ? Comment s'assurer que l'action des ONG du Nord favorise le renforcement des capacités des acteurs du Sud ?

Atelier 3 sur les réseaux internationaux et les stratégies d'alliance dans le nouveau contexte international

L'évolution de l'économie mondiale et la conjonction de crises globales qui touchent notre planète impliquent pour les ONG de développer de nouveaux thèmes de plaidoyer et de nouer des alliances avec des acteurs sociaux qui couvrent des thèmes communs : la financiarisation de l'économie et la nouvelle division internationale du travail impliquent des alliances avec les organisations syndicales ; la crise écologique implique des alliances avec les associations environnementalistes ; la crise alimentaire implique des alliances avec les organisations d'agriculteurs et de consommateurs ; les atteintes aux droits humains impliquent des alliances avec les associations de défense des droits de l'homme ; les

conflits pour l'accès aux ressources naturelles impliquent des alliances avec les mouvements pour la paix ; etc. Ces alliances permettent de promouvoir de larges débats sur des alternatives au modèle de développement actuel, comme l'agenda du travail décent, la taxation des transactions financières internationales, la souveraineté alimentaire, la diminution des émissions de CO2 ou la création d'une Cour pénale internationale. Quels sont, dans ce contexte international, les stratégies d'alliance à privilégier par les ONG de développement ? Comment les articuler efficacement aux niveaux européen et mondial ? Comment articuler les contraintes institutionnelles avec l'exigence d'efficacité de ces campagnes internationales de plaidoyer ?

12.30-14.00 : Pause dînatoire

14.00-15.30 : Panel sur les orientations dégagées dans le cadre des trois ateliers

Jacques Debatty, président du CNCD-11.11.11

Jacques Bastin, secrétaire général de Solidarité socialiste

Arnaud Gorgemans, coordinateur de Solidarité mondiale

Panel animé par Philippe Regnier (Le Soir)

15.30-16.00 : Conclusions des Assises

Inscription aux assises sur www.cncd.be/assises